

prospèrent. Ils ont réussi, très bien réussi, et il n'y a aucun doute que s'ils continuent dans cette voie—je parle du vieux Canada, surtout des provinces de Québec et d'Ontario—il n'y a aucun doute, dis-je, qu'ils seront plus prospères à l'avenir qu'ils ne l'ont été depuis quelques années; ils vont revenir à leur ancien état de prospérité. Mais ce changement doit être produit par ce genre d'industrie. Pour assurer ce succès, il nous faut une nourriture bon marché, et, en saison sèche comme en saison humide, il faut que nous puissions produire une nourriture pour le bétail, résultat que nous ne pouvons obtenir que par le mode d'ensilage. Il y a quelques années, dans le Wisconsin, il n'y avait pas un seul silo. Aujourd'hui, il y en a entre 2,000 et 3,000, démontrant le progrès fait sous ce rapport, et aussi que les cultivateurs sont certains, par ce mode, d'avoir la nourriture nécessaire pour leur bétail.

Je sais que ce mode de culture a été introduit dans Ontario, car, l'été dernier, dans la partie est de cette province, la chose a bien réussi, autant que je sache. Il est donc important que le gouvernement étudie sérieusement cette question, et qu'il encourage les cultivateurs à adopter ce mode.

Le ministre de l'agriculture a tenté l'expérience à la ferme expérimentale agronomique; j'aimerais à lui voir poursuivre la chose et encourager les cultivateurs à faire des silos sur leurs fermes.

Dans ce cas, pourquoi nos cultivateurs n'importeraient-ils pas le maïs en franchise? J'ai exprimé cette opinion l'an dernier, et le ministre des douanes devait essayer de faire un règlement dans ce sens. Je suis peiné de voir qu'il n'en a rien fait, bien que je ne doute pas que la chose soit possible. Il y a moyen, je crois, de faire un règlement pour arriver à ce résultat, de la même manière que le gouvernement a pu faire un règlement pour admettre en franchise les matériaux servant à la construction des navires, le sel pour la salaison du poisson, la corde servant à faire des seines pour la pêche.

M. BOWELL : Cela peut se faire par statut et par le tarif.

M. KIRKPATRICK : Pourquoi ne pas le faire? L'honorable ministre dit que c'est une affaire de peu d'importance. Cela se peut, mais si les cultivateurs n'en savent pas profiter, ce sera de leur faute. Que les cultivateurs sachent que le maïs peut être importé en franchise pour des fins d'ensilage, et cela leur sera grandement avantageux. Je n'approuve pas toute la résolution, car elle est mal rédigée; mais je l'appuierai parce qu'elle est faite dans un bon esprit; elle veut encourager les cultivateurs à faire des silos et à cultiver le maïs à cette fin.

M. TAYLOR : Je ne crois pas que l'honorable député de Frontenac soit un cultivateur pratique, qu'il ait beaucoup d'expérience dans l'agriculture.

M. KIRKPATRICK : J'ai labouré autant de que vous.

M. TAYLOR : Non; j'ai cultivé pendant un bon nombre d'années. L'honorable député parle de maïs pour des fins d'ensilage. Le professeur Robertson a déclaré que le meilleur maïs était notre maïs, si la terre est convenablement cultivée. Nous pouvons récolter dans le pays les maïs de toutes espèces nécessaires pour l'ensilage. Sans doute, il y a le maïs sucré et d'autres variétés

M. KIRKPATRICK.

qui ne mûriraient pas ici. Ces espèces de maïs pousseront et répondront aux fins de l'ensilage; mais, je le répète, le professeur Robertson a déclaré que le meilleur maïs est notre maïs. Je ne pense pas que les cultivateurs veuillent mettre l'existence de la politique nationale en danger en la divisant. Le ministre des douanes a fait remarquer que le droit n'est que de 2½ centins pour une quantité de maïs suffisante pour un acre.

M. BOWELL : 3 centins.

M. TAYLOR : Cependant, d'après les déclarations des honorables députés de la gauche, les cultivateurs canadiens sont écrasés par les taxes. Nos cultivateurs forment une classe intelligente. Ils admettent que le gouvernement ne peut subsister sans prélever un certain revenu, et ils aiment mieux payer leur quote-part au revenu public par des droits de douane que par la taxe directe, comme le proposent les honorables députés de la gauche. Ces messieurs semblent avoir une mission spéciale des cultivateurs pour défendre leurs intérêts dans la chambre et devant le pays. Il est évident, d'après les dernières nouvelles que nous avons reçues de Haldimand depuis quelques jours, que les cultivateurs n'y croient rien.

Je me rappelle l'histoire d'un agent américain qui visitait l'Ecosse récemment, dans l'intérêt d'une compagnie de chemin de fer américaine. Un jour, dans un wagon de chemin de fer, il se trouve assis en face d'un cultivateur écossais à qui il dit : "L'Ecosse est un grand pays;" ce à quoi répond l'Écossais, "assez bon pour moi, en tous cas." "Vous devriez voir les États-Unis," reprend l'agent; "ce pays vous ouvrirait les yeux; vous y feriez fortune dans un ou deux ans." "Vous êtes de si grands menteurs, vous autres Américains, que nous ne croyons pas un mot de ce que vous dites," répond l'Écossais. "Je vous assure," reprend l'Américain, "qu'il n'est jamais sorti un mensonge de ma bouche." L'Écossais poursuit : "Vous êtes comme le reste de votre race, vous parlez par le nez." Je crois que ses paroles du cultivateur écossais à l'Américain peuvent s'appliquer aux honorables députés de la gauche; ils ne croient pas un mot de ce qu'ils disent de la politique nationale, qu'elle conduit à la ruine les cultivateurs du pays. Je crois que les cultivateurs sont contents de la politique nationale, et loin de vouloir l'abolition des droits, ils en veulent de plus élevés sur certains grains importés. Si une fois nous ouvrons la porte à l'importation en franchise du maïs destiné à l'alimentation, nous ferons baisser le prix du grain et de l'avoine récoltés dans le pays pour la même fin. Selon moi, cette histoire d'ensilage signifie peu de chose, car les cultivateurs peuvent faire tout l'ensilage qu'ils veulent, avec le maïs qu'ils récoltent dans ce pays; dans le cas contraire, ils sont prêts à payer quelques centins pour jouir des avantages que leur procure la politique nationale.

M. TROW : N'étant pas un cultivateur pratique, je ne puis parler avec l'autorité de mon honorable ami, l'auteur de la motion, à l'effet d'importer en franchise le maïs destiné aux usages de la ferme. Cependant, je dois différer d'opinion avec mon honorable ami de Leeds et Grenville (M. Taylor), pour la raison que le maïs que l'honorable député de Huron (M. McMillan) veut importer dans le pays, rapportera au moins un tiers de plus que tout maïs récolté dans le pays. En outre, il y a plus de matière saccharine et plus de propriétés nutritives